



## Commission Gymnastique Artistique Romande

### 11<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT ROMAND PAR ENGIN – GAF-GAM

Wünnewil / Jeudi 25 mai 2017

<b>Organisation</b>	Commission Gymnastique Artistique Romande (CGAR) et la division sport élite, ressorts GAF et GAM de la Fédération Fribourgeoise de gymnastique
<b>Lieu</b>	Sporthalle, Dorfstrasse 58a, à Wünnewil.
<b>Date</b>	Jeudi 25 mai 2017.
<b>Horaires</b>	Selon le programme provisoire annexé.
<b>Catégories</b>	<b>GAF</b> : Programme 6 Amateur , maximum 2 engins par gymnaste. <b>GAM</b> : programme 5, maximum 3 engins par gymnaste
<b>Prix</b>	CHF 15.- pour un engin, CHF 10.- par engin supplémentaire.
<b>Juges</b>	<b>GAF</b> : Chaque association est tenue d'inscrire <b>deux</b> juges, dont une au minimum de catégorie 3. <b>GAM</b> : chaque association est tenue d'inscrire <b>trois</b> juges En cas d'absence, une amende de 50.- par juge sera facturée par le CO.
<b>Inscriptions</b>	Par les responsables de sociétés selon le lien suivant : <a href="http://ffg-ftv.ch/inscriptions/choix_societe_CRE_GAMGAF.php">http://ffg-ftv.ch/inscriptions/choix_societe_CRE_GAMGAF.php</a>
	<b>D'ici le 10 avril 2017</b>
<b>Payement</b>	Le virement est à effectuer avant le <b>10 avril 2017</b> Nom de la banque : Banque cantonale de Fribourg Titulaire du compte : Fédération Fribourgeoise de Gymnastique 1791 Courtaman No IBAN : CH74 0076 8300 1147 5070 1 Motif versement : « Nom de la société », inscriptions CREE 2017

Merci de bien mentionner la société lors de votre virement.

## Prescriptions de concours

Le concours est ouvert à tout/e gymnaste d'une société membre d'une Association Romande.

**Jugement** Selon Code de pointage FIG (édition 2017).

**Limites d'âge** Pas de limites d'âge.

**Licence** La licence FSG n'est pas requise.

**Médailles** Un seul classement par engin.

1<sup>ère</sup> Or

2<sup>e</sup> Argent

3<sup>e</sup> Bronze

Prix souvenir au libre choix de l'organisation.

**Echauffement** Libre selon horaires.

Durant la compétition selon indications de la direction de concours.

**Engins** **Le sol est sur une ligne de sol de 18 m**

Au saut, deux sauts selon Code de pointage FIG (CIII)

**Egalité** En cas d'égalité de points, le règlement FSG édition du 01.05.2011

**Absence** Aucune inscription n'est remboursée.

Le prix souvenir est remis à l'entraîneur de la gymnaste.

**Résultats** En tenue de concours.

**Assurance** Chaque participante doit être assurée personnellement.

La CGAR et le CO déclinent toutes responsabilités en cas d'accident.